

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 13 AVRIL 2015**

Présents : MM. BALANS, BERNADET, PONCHATEAU, Mme BANOS, Adjoints,  
Mmes CHARDONNET, GAURY, LE GALL, LE LAGADEC, PEDEBIBEN, SERVAND,  
ZAÏRI-AMARAL,  
MM. ARDURAT, DULUC, MONIER.

Valablement représentés : M. GAZZIERO par M. BALANS,  
Mme LAGARDE par Mme BANOS,  
M. VIGNES par M. BERNADET,  
M. DUSSOULIER par M. PONCHATEAU.

Secrétaire de séance : M. MONIER.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09/03/2015.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2014 :**

Résultats de la section de fonctionnement :

Total des Recettes = 1.051.359,59

Total des Dépenses = 920.360,71

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT 2014 = + 130.998,88

Résultats de la section d'investissement :

Total des Recettes = 264.653,22

Total des Dépenses : 294.346,61

Déficit 2014 = 29.693,39

Excédent antérieur = 129.498,76

EXCÉDENT GLOBAL 2014 = 99.805,37

Restes à réaliser Recettes = 18.500,00

Restes à réaliser Dépenses = 310.000,00

Besoin de financement = 191.694,63

Le Compte Administratif 2014 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de la façon suivante :

- Pour 110.000,00€ au financement des mesures d'investissement, au compte 106.8
- Pour 20.998,88€ en fonctionnement, au compte 002

**TAXES DIRECTES LOCALES 2015 :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de voter les taux d'imposition suivants :

- TAXE D'HABITATION : 1.752.000 x 13,63% = 238.798

- FONCIER BÂTI : 1.239.000 x 14,67% = 181.761

- FONCIER NON BÂTI : 55.700 x 56,25% = 31.331

PRODUIT FISCAL ATTENDU = 451.890

## **BUDGET 2015 :**

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Charges générales	327.200,00	Atténuation de charges	8.000,00
Charges de personnel	611.500,00	Produits des services	51.300,00
Autres charges	118.000,00	Impôts et taxes	563.000,00
Charges financières	20.800,00	Dotations	422.000,00
Charges exceptionnelles	2.000,00	Autres produits	32.000,00
Dépenses imprévues	15.198,88	Excédent reporté	20.998,88
Amortissements	2.600,00		
<b>TOTAL</b>	<b>1.097.298,88</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1.097.298,88</b>

### **INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Emprunts	48.700,00	Emprunt	400.000,00
Signalétique	2.000,00	Excédent d'Investissement	99.805,37
TX Bât. Scolaires	138.000,00	Excédent de Fonctionnement	110.000,00
TX Bât. Publics	160.000,00	FCTVA	27.000,00
TX Imm. de rapport	8.000,00	TAM	8.000,00
TX Mairie	5.000,00	DETR	29.000,00
TX Voirie	248.000,00	Subvention	18.500,00
Éclairage public/Élec rurale	15.000,00	FDAEC	18.000,00
Achat Matériel	38.000,00	Amortissement	2.600,00
TX Cimetière	6.000,00		
TX Réseaux	25.000,00		
Dépenses imprévues	19.205,37		
<b>TOTAL</b>	<b>712.905,37</b>	<b>TOTAL</b>	<b>712.905,37</b>

Le Budget 2015 est voté à l'unanimité.

### **DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :**

Vente d'une maison située 1 Domaine d'Angèle, 759 m<sup>2</sup>, appartenant à M. THILLET, au prix de 210.000€

Vente d'une maison située 3 Les Verdiers, 923 m<sup>2</sup>, appartenant à M. et Mme MAGNIEZ, au prix de 230.000€

Vente d'une maison située à « Baudet », 530 m<sup>2</sup>, appartenant à M. ANGEON et Mme CARREYRE, au prix de 142.000€

Vente d'un terrain situé à « Grava », 19 m<sup>2</sup>, appartenant à Mme ROCHE-GALVEZ, au prix de 150€

Le Conseil renonce à son droit de préemption urbain sur ces biens.

### **PERSONNEL COMMUNAL :**

M. BALANS informe le Conseil que, dans le cadre de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires et des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) et pour des remplacements d'agents

en arrêt maladie, les agents ont effectué au mois de mars les heures complémentaires suivantes :

- Mme BARBAZANGE Aurélie : 11H35
- Mme DUPA Isabelle : 0H20'
- M. DUCOS Mickaël : 20H30

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à payer ces heures complémentaires à l'indice habituel de chaque agent.

### **VOIRIE DES LOTISSEMENTS :**

M. BALANS informe le Conseil que les voiries et espaces verts des deux lotissements Le Domaine d'Angèle et Le Clos des Peupliers pourraient être repris cette année par la Commune. Cette rétrocession sera validée par un acte notarié.

### **MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE (SDEEG) :**

Vu la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique,

Vu l'article L.5212-16 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux syndicats à la carte,

Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde adoptés le 10 septembre 1937 et modifiés le 09 avril 1962, le 18 avril 1994, le 22 août 2006 puis le 14 mai 2014,

Considérant la délibération du Comité Syndical du SDEEG en date du 18 décembre 2014,

Bien que modifiés à quatre reprises, les statuts du SDEEG ne tiennent plus totalement compte de l'évolution du paysage territorial au niveau énergétique et de l'émergence de besoins nouveaux du côté des collectivités,

Le SDEEG a donc mené une réflexion afin d'améliorer son positionnement tant sur le plan organisationnel que juridique ou technique,

Les projets de statuts rénovés du SDEEG (24 articles) ont pour objet :

- De mettre en ordre des statuts qui sont aujourd'hui la stratification de modifications successives et qui ne forment pas un ensemble suffisamment cohérent
- De permettre aux EPCI, et notamment la métropole, d'intégrer le syndicat
- De conserver les principes essentiels de la représentativité des collectivités membres
- De permettre l'adhésion à la carte à de nouvelles compétences : distribution publique d'eau potable, assainissement, déchets, autorisations du droit du sol, tout en conservant la possibilité pour chaque collectivité d'adhérer librement ou de ne pas adhérer à une compétence ou même à une partie de chaque compétence

L'innovation principale réside dans la constitution de 6 collèges, avec une représentativité différente de celle du comité syndical. Les collèges sont :

- **L'Électricité** : exercice du rôle d'autorité concédante, maîtrise d'œuvre et d'ouvrages des travaux, négociations contractuelles
- **Le Gaz** : exercice du rôle d'autorité concédante, négociations contractuelles
- **L'Éclairage Public** : travaux (maîtrise d'œuvre et d'ouvrage) et entretien des points lumineux, réseaux de communications
- **L'Énergie** : maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables, achat et vente d'énergie, infrastructures de recharge de véhicules électriques, valorisation des déchets

- **L'Eau et l'Assainissement** : production et distribution d'eau potable, contrôle et exploitation des stations d'assainissement, gestion des hydrants
- **L'Urbanisme** : instruction des autorisations liées au droit du sol et cartographie

Au sein de chaque collège, la représentativité sera fonction de la population afin, en particulier, de tenir compte de la loi sur les métropoles qui l'impose. En effet, l'article L.5217-7 VI, issu de la loi du 27 janvier 2014, dite Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), précise que le nombre de suffrages dont disposent les représentants de la Métropole est proportionnel à la population que la Métropole représente au titre de cette compétence, sans pouvoir excéder la moitié du nombre total de suffrages.

Au regard des éléments évoqués ci-dessus, la modification des statuts du SDEEG comporte 24 articles.

Conformément à l'article L.5211-20, notre assemblée délibérante est appelée à se prononcer sur la rédaction des nouveaux statuts.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la modification des statuts du SDEEG évoqués ci-dessus.

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE VERDELAIS (SIAEP) :**

M. BALANS donne le compte rendu de la dernière réunion :

- approbation du Compte Administratif 2014
- vote du Budget 2015 : bonne santé financière, un emprunt de 25.000€ sera réalisé pour effectuer les travaux d'investissement

M. BALANS présente au Conseil le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2013 :

- population desservie : 5.416 habitants/2.590 abonnés
- délégation en affermage à la SOGEDO, le syndicat garde la maîtrise des investissements
- production : 354.255 m<sup>3</sup> fournis par la station de Sainte-Croix du Mont (1 forage et 2 puits)
- distribution : 119,9 km de réseau avec un rendement de 78,2%
- qualité : le bilan fourni par l'Agence Régionale de Santé indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité
- prix : 193,25€ pour 120m<sup>3</sup>/an

Le Conseil approuve le rapport annuel 2013 du SIAEP.

### **CONSEIL D'ÉCOLE :**

M. PONCHATEAU donne le compte rendu du Conseil d'École du 26/03/2015 :

- le séjour au ski s'est parfaitement déroulé, les 89 enfants étaient très satisfaits
- visite des Gendarmes le 06/05/2015 pour une conférence sur la Sécurité Routière et les dangers d'Internet
- remerciements aux services techniques pour la décoration effectuée sur le mur de la cour de récréation
- bilan des manifestations organisées par les Parents d'Élèves
- présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : la Mairie doit fournir 4 cornes de brume ainsi que des bouteilles d'eau dans chaque bâtiment

- demande de rencontre entre les enseignants de Saint-Maixant et les professeurs du Collège de Pian sur la Gestion du Travail de Groupe
- sorties prévues : cinéma, Bordeaux...
- organisation d'un exercice d'alerte et de sécurité
- les Parents d'Élèves ont signalé un manque de relation entre les services périscolaires, les enseignants, les NAP et la Mairie
- la DDEN (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale) et les Parents d'Élèves ont demandé à être invités à la Commission Cantine afin d'apporter leur collaboration

### **GENDARMERIE NATIONALE : INSPECTION ANNUELLE 2015 :**

M. PONCHATEAU donne le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 02/04/2015 :

- inspection annuelle de la communauté des Brigades de Gendarmerie du secteur de Langon/Saint-Macaire, en présence du Chef d'Escadron Jean-Frédéric RICHARD, commandant la Gendarmerie Départementale de Langon, et du Lieutenant SALAGNAC, commandant la Brigade de Langon/Saint-Macaire
- toutes les Communes du secteur étaient représentées
- le bilan annuel fait ressortir :
  - 4,7% d'augmentation des cambriolages
  - baisse de la délinquance de proximité sans violence (agressions verbales, vols à la roulotte, querelles de voisinage, escroqueries et infractions économiques)
  - vols avec violences, atteinte à l'intégrité physique, affaires criminelles en légère baisse
  - 49% d'élucidation des crimes et délits sur le secteur
  - augmentation des prises de stupéfiants et autres produits illicites
  - pas de baisse pour les vols de voitures et motos
  - augmentation des escroqueries par Internet
- orientations et actions pour 2015 :
  - renforcement des contrôles routiers
  - lutte contre le terrorisme et la radicalisation (les élus seront sollicités)
  - lutte contre la criminalité sur Internet (pédophilie, racket...)
  - interventions dans les écoles pour les formations de sécurité (permis piéton, sécurité routière)
  - formation sur les dangers d'Internet, réseaux sociaux (Facebook interdit aux moins de 16 ans)
  - querelles de voisinage : s'adresser au conciliateur

### **SYNDICAT DES GENS DU VOYAGE :**

M. BALANS donne le compte rendu de la réunion du 03/04/2015 :

- résultats du Compte Administratif 2014
- préparation du Budget 2015
- les locaux de l'école Django Reinhardt de Toulence sont mis en vente, ils sont estimés à 224.000€, la Communauté de Communes de Langon serait intéressée

### **PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL) :**

M. BERNADET informe le Conseil du travail réalisé par la Commission sur le questionnaire de programmation du futur PLUI :

- notre PLU est toujours d'actualité même s'il comprend quelques petites imperfections
- les surfaces minimum pour construire pourraient être fixées entre 800 et 1.000 m<sup>2</sup>
- les constructions resteront limitées à R+1 (un seul étage)
- pas de nouvelle zone ouverte à l'urbanisation
- un recensement sera fait des zones et parcelles restant à construire
- réflexion sur un éventuel achat de foncier par la Commune
- la question d'un cabinet médical est reposée

### **SISS :**

Mme BANOS donne le compte rendu de la réunion du 26/03/2015 :

- vote du Budget : le SISS Transports est en déficit
- centralisation de l'achat de carburant pour tous les syndicats de Langon
- le contrat d'un agent ne sera pas renouvelé
- création d'une deuxième ligne de transport de personnes sur le Langonnais
- un point sera fait en juin sur l'utilisation du Budget

### **COMMISSION COMMUNICATION :**

Mme BANOS donne le compte rendu de la réunion du 30/03/2015 concernant le Site Internet de la Commune :

- le Site actuel date de 2009
- M. MALARTIC a présenté un projet de nouveau Site au prix de 3.000€
- il a proposé de venir le présenter lors d'une prochaine réunion du Conseil
- il est demandé d'établir d'autres devis afin de comparer

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : CHALETS D'URGENCE :**

M. BALANS donne le compte rendu de la dernière réunion :

- l'électricité est branchée
- le mobilier a été acheté chez BUT, il est en place
- la société EUROVIA a terminé les abords des chalets
- les deux chalets d'urgence seront fonctionnels fin avril

### **COMMISSION CANTINE :**

M. DULUC donne le compte rendu des travaux de la Commission :

- novembre 2014 : charte de bonnes pratiques
- mars 2015 : gestion des tickets de cantine

Il est proposé de changer le système de règlement des tickets. Après renseignements pris auprès de la Trésorerie de Langon, il est possible de mettre en place la facturation au mois dès la rentrée de septembre 2015. Les familles seront avisées fin juin. Accord du Conseil.

- prochain document à l'étude : règles de vie au restaurant scolaire. Accord du Conseil.

**DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE SUR LE DOMAINE PUBLIC :**

M. BALANS informe le Conseil qu'une autorisation a été délivrée à M. Julien ORGET pour implanter son camion-restaurant sur la place de la Mairie les mercredi et dimanche soirs. Son activité consiste à vendre des sandwichs chauds (burgers) artisanaux.

**PROJET GRAVIÈRE :**

M. BALANS donne le compte rendu de la visite de la Société CEMEX du 24 mars :  
- Cette Société préfère se retirer et ne donnera pas suite au projet de gravière.

**QUESTIONS DIVERSES :**

Mme GAURY demande s'il y aura des modifications dans l'organisation des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) pour la rentrée de septembre 2015.

Suite à une rencontre avec Mme TAUZIN, Directrice du CVLV, il se peut que certains changements soient apportés mais il n'y a rien d'arrêté pour l'instant.

L'ordre du jour étant épuisé, M. BALANS lève la séance.